

# PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU C.O.M.B

**SAISON 2005/2006**

(Tenue le 09/02/2007 au gymnase Jean Guimier à Bagneux)

**PRESENT(e) S: 130**

**EXCUSE (e) S: 23**

1) Rapport moral et d'activités présentées par le Président sortant Monsieur Marcel Barth

**Vote : 130 Pour 0 Abstention 0 Contre**

2) Rapport financier présenté par le Trésorier Général Monsieur Olivier Fischer.

**Vote : 130 Pour 0 Abstention 0 Contre**

3) Approbation des comptes certifiés par Monsieur Coccetta commissaire aux comptes.

**Adopté à l'unanimité (130 Pour)**

4) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes jusqu'au 31/12/2012.

**Adopté à l'unanimité (130 Pour)**

5) Cooptation de nouveaux membres pour le Comité Directeur.

**Elus à l'unanimité (130 Pour).** Cette Assemblée Générale n'étant pas électorale, conformément à nos statuts, le Président sortant ainsi que le Secrétaire Général et le Trésorier Général sont reconduits dans leurs fonctions pour un an.

6) Création d'une commission chargée de rédiger une motion sur le financement du sport amateur à destination des candidat (e)s à l'élection présidentielle.

**Adoptée par 129 Pour et 1 Abstention.**

**Fait à Bagneux le 09/02/2007.**

**Certifié conforme et sans changement le 12/02/2007  
Le Président Marcel Barth**